



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 20 juin 2022
*Greffe 2x_0135 + 0181_Communications édités +
Fusion des communes_dhe*

Etude de fusion entre les Communes de Rossinière et de Château-d'Oex

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 25 mars 2021, le Conseil communal a accepté d'approuver la démarche en vue d'une étude de fusion entre les Communes de Rossinière et de Château-d'Oex et d'encourager la Municipalité à continuer dans cette voie, sans préjuger de la future décision sur la convention de fusion.

Un premier contact a été pris avec la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) et son délégué cantonal aux fusions de communes, M. Laurent Curchod, qui a rencontré les deux Municipalités, ainsi que les chefs de service.

Six groupes de travail et un comité de pilotage ont ainsi été constitués, à savoir :

- Finances communales, personnel, informatique
- Règlements, tarifs, taxes, émoluments, archives
- Routes, chemins, bâtiments, domaines et forêts
- Services industriels (eau, épuration, déchets, voirie)
- Nom, armoiries, autorités, vie associative
- Tourisme.

Ces groupes vont se rencontrer régulièrement et leur rapport final de faisabilité est attendu pour septembre 2023, afin d'être adopté par le COPIL et les Municipalités, puis présenté aux conseillers communaux et à la population. C'est à ce moment que les conseils seront appelés à voter sur le rapport final et à prendre la décision sur la rédaction d'une convention de fusion.

Une démarche participative sera également mise en œuvre, afin d'associer la population à ces réflexions.

La Municipalité.

